

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES ET DU BUDGET

HOTEL des FINANCES du PRADO
22, rue Borde

13008 MARSEILLE

Tél : 79.90.30

2-3

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA
CONCURRENCE ET DE LA CONSOMMATION

Affaire suivie par poste 31.09

Marseille, le 10 Juin 1984

DIRECTION RÉGIONALE
de la CONCURRENCE et de la CONSOMMATION
22, Rue Borde - B.P. 257
13285 MARSEILLE CEDEX 8
Tél. (91) 79.90.30

Le Chef de Service Interdépartemental
de la Concurrence et de la Consommation
à MARSEILLE

à



Monsieur le Préfet
Commissaire de la République
de la Région PROVENCE/ALPES/CÔTE D'AZUR
et du Département des BOUCHES-du-RHÔNE
S.A.E.
Bureau des Relations avec les
Services de l'Etat
13282 MARSEILLE CEDEX 6

Objet : Réaménagement de la surface de vente
galerie marchande de l'hypermarché CARREFOUR à VITROLLES.

V/Réf : Vos lettres des 4 juillet 1984 n° 009040 et du 11 juillet 1984.

N/Réf : NC/ML/N° 6537

P. J. : Un dossier

J'ai l'honneur de vous faire retour du dossier visé en l'objet
appelle de mon Service les remarques suivantes :

- la galerie marchande de l'hypermarché CARREFOUR VITROLLES de 6 300 m² de surface de vente - soit 70 boutiques - va voir sa surface de v^{ente} augmentée de 3 708 m² - soit 30 boutiques environ.
- cet agrandissement résulte du transfert d'une mezzanine de 3 708 m² de surface de vente sise au premier étage de l'hypermarché et dét^{achée} au mois de mars 1984.
- les 942 m² de surface de circulation dont il est fait mention le dossier correspondent au sas d'entrée et d'accès à l'hypermarché.

En conséquence, et dans la mesure où il n'y aura pas de créatio
mètre carré supplémentaire, mon Service ne s'oppose au projet.

